

Pantin, mardi 18 juin 2024

Information riverains, passage de la flamme olympique

Toute ville

Le jeudi 25 juillet, la ville de Pantin va accueillir le passage de la flamme olympique ! Pour cet événement exceptionnel, il est conseillé d'anticiper vos déplacements et de privilégier les mobilités douces.

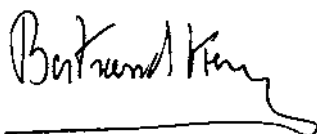
Pour donner la chance à toutes et tous d'être aux premières loges du **passage de la flamme olympique le jeudi 25 juillet** en toute sécurité, certaines voies seront **interdites au stationnement du mardi 23 juillet 6h au jeudi 25 juillet 18h** :

- la rue Guillaume Tell ;
- l'avenue Jean Lolive, entre la rue Victor Hugo et la rue Hoche, sur un seul côté de la voie, côté impair ;
- l'avenue Édouard Vaillant, de la rue Denis Papin à l'avenue Jean Jaurès.

Le jeudi 25 juillet, de 12 h 30 aux environs de 22 h, des barrages seront mis en place et il ne sera plus possible de rentrer sur les voies utilisées par le parcours de la flamme :

- la voie de la Déportation ;
- la rue Guillaume Tell ;
- la rue Benjamin Delessert ;
- l'avenue Jean Lolive ;
- la rue Hoche ;
- l'avenue Édouard Vaillant ;
- et sur le périmètre jaune sur le plan.

Si vous souhaitez vous déplacer dans la ville ou la quitter, il est préférable d'anticiper vos déplacements le matin.



Bertrand Kern
Maire
Conseiller métropolitain

Déplacement des véhicules d'urgence

À partir de 12h30 seuls les véhicules d'urgence pourront accéder aux rues pendant les horaires de l'évènement.

Transports en commun

Les métros continueront de circuler normalement. La circulation des bus sera quant à elle modifiée.

Au jour le jour, plus d'infos sur les Jeux sur le site de la ville, pantin.fr et sur anticiperlesjeux.gouv.fr



